



Oubli dépôt de déclaration des revenus

Par **Raink**, le **27/10/2017** à **21:05**

Bonjour, rn rn Je suis actuellement en invalidité. rn J'ai toujours fait mes déclarations à temps, sauf cette année. Je viens de m'en apercevoir aujourd'hui... la panique. rn rn Je suis non-imposable, étant en invalidité. Je compte me rendre au service des impôts lundi pour régulariser ma situation. rn rn Ma question : rn J'ai besoin de mon avis de non-imposition avant fin Décembre de cette année, pour le transmettre à ma prévoyance et autres services sociaux. Puis-je espérer le recevoir avant le 31 décembre ? rn rn Merci et cordialement.

Par **Visiteur**, le **28/10/2017** à **08:51**

Bonjour, rn Vous êtes vous rendu sur votre compte, sur le site impôts.gouv pour voir quelle est la correspondance ou les avis à votre disposition ?

Par **Raink**, le **28/10/2017** à **14:52**

Bonjour, rn rn Oui je n'ai que l'avis de non imposition de 2016 sur 2015. rn Je ne sais pas comment trouver l'info sur le délai

Par **Visiteur**, le **28/10/2017** à **19:28**

Avez vous vu si votre déclaration préremplie est toujours accessible? rn rn Les intérêts de retard

s'appliquent à hauteur de 0,4% du montant de l'impôt par mois de retard, en plus de la majoration de 10% du montant de l'impôt, mais si impôt zéro ??? comme vous dites que vous êtes non imposable vous, **donc pas de pénalité.**

Par **flocroisic**, le **29/10/2017** à **14:57**

bonjour rnrnpeu de chance, vu que le prelevement informatique est le 23/11 et qu'il faut quelques mois ensuite ... au mieux courant janvier